

Atelier sur la justice réparatrice pour les groupes confessionnels - 2008

Cet atelier est préparé par le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie (CEJC) et ses membres, en collaboration avec l'Aumônerie du Service correctionnel du Canada (SCC). L'objectif de cet atelier est d'aider les groupes confessionnels, ce qui comprend les Églises chrétiennes et les autres lieux de culte (les mosquées, les synagogues, etc.), à promouvoir les valeurs de la justice réparatrice au sein de leur collectivité durant la Semaine de la justice réparatrice.

L'atelier, d'une durée de deux heures, est le premier d'une série de trois. Les deux autres ateliers seront présentés lors des Semaines de la justice réparatrice 2009 et 2010, respectivement. Vous pouvez offrir les ateliers à des moments différents ou bien les combiner, lorsqu'ils seront tous disponibles, pour en faire une activité d'une journée complète.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, commencer cet atelier par une prière ou par la lecture d'un texte sacré. Les sites Web du CEJC et du SCC proposent également d'autres ressources confessionnelles :

CEJC : http://www.ccjc.ca/index_f.html

Aumônerie du SCC : <http://www.csc-scc.gc.ca/text/rj/rj2008/lett-fra.shtml> et aussi : <http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/chap/faith/sr-fra.shtml> pour différents groupes confessionnels.

Table des matières

Introduction	p. 2
Instructions générales à l'intention des animateurs de l'atelier	p. 2
Programme de l'atelier	p. 4
Instructions à l'intention de l'animateur	p. 5
Atelier - Partie I : L'acte criminel	p. 6
Atelier - Partie II : Le procès	p. 7
Atelier - Partie III : Le processus de réparation	p. 7
Documents de référence :	
Scénarios pour la Partie I : L'acte criminel	
Scénario pour les groupes 1 et 3	p. 9
Scénario pour les groupes 2 et 4	p. 10
Scénarios pour la Partie II : Le procès	
Scénario pour les groupes 1 et 3	p. 11
Scénario pour les groupes 2 et 4	p. 12
Scénarios pour la Partie III : Le processus de réparation (pour tous les groupes)	p. 13
Liste des besoins universels de l'homme	p. 16

Semaine de la justice réparatrice - novembre 2008
Promouvoir une vision réparatrice pour notre monde

But : Cet atelier donne l'occasion aux participants d'examiner notre façon de percevoir la justice à la suite d'un acte criminel... et comment nous pouvons contribuer à la justice dans ce moment d'inquiétude.

Objectifs

Les participants auront :

1. une connaissance des besoins de ceux qui ont été affectés par un comportement préjudiciable, etc.
2. une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles la justice réparatrice tend à apporter une plus grande satisfaction à tous ceux qui ont été affectés par un acte criminel, y compris la collectivité;
3. une occasion de penser au rôle qu'ils peuvent jouer au sein de la justice et du rôle de leur groupe professionnel.

(Ces objectifs ne devraient pas être dévoilés aux participants; il vaut mieux les laisser trouver eux-mêmes quels sont leurs objectifs à mesure que l'atelier avance, puisqu'ils pourraient être différents des suggestions indiquées ci-dessus.)

Cet atelier est prévu pour 6 à 20 participants et il est conçu pour durer environ deux heures, sans pause. Il s'agit d'un atelier bien rempli. *Il est donc suggéré de prévoir de 2,5 à 3 heures afin de laisser du temps pour des échanges d'une plus grande profondeur et d'une plus grande richesse, ainsi que pour des prières d'ouverture et de clôture et un office religieux.* L'atelier devrait être animé par au moins deux personnes.

Les animateurs auront besoin de ce qui suit :

Un tableau papier, des marqueurs et du ruban adhésif ou de la gommette (pâte adhésive « Blu-Tack »);

Du papier brouillon et des stylos pour le travail en équipe (des papillons adhésifs (« Post-it ») peuvent aussi être utilisés);

Un objet d'orateur (vous pouvez obtenir des renseignements sur l'utilisation d'un objet d'orateur à différents endroits; pour une brève description, suivez le lien suivant (en anglais seulement)) :

http://rjp.umn.edu/img/assets/13522/Talking_Circles.pdf

Des exemplaires des scénarios à distribuer

- Trois exemplaires de chacun des scénarios suivants (un pour l'animateur et un pour chacun des groupes, selon la mise en situation dont ils s'occupent) : L'acte criminel (Guy), L'acte criminel (Michel), Le procès (Guy), Le procès (Michel);
- cinq exemplaires du Processus de réparation (un pour l'animateur et un pour chaque groupe).

La Liste des besoins universels de l'homme - suffisamment d'exemplaires pour tous les participants (ci-joint en p. 16)

Des renseignements sur les organisations locales qui s'occupent de questions liées à la justice (un organisme de justice réparatrice ou un groupe de défense des victimes ou des détenus, comme la Société John Howard; si vous avez besoin d'aide, communiquez avec le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie.). Les coordonnées du CEJC sont affichées sur leur site Web, à l'adresse indiquée en première page - www.ccjc.ca

Des documents d'information à placer sur la table des ressources, incluant une bibliographie (il y en a une disponible sur le site Web du SCC – <http://www.csc-scc.gc.ca/text/rj/rj2007/lett-fra.shtml>), des brochures du Conseil des Églises pour la justice et la criminologie (CEJC), des documents sur la Semaine de la justice réparatrice, les coordonnées ou des brochures d'organisations non gouvernementales locales et des documents sur « Comment parler à votre député ». (Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le CEJC.).

Une personne-ressource, si possible, pour aider à répondre aux questions durant la discussion récapitulative de la Partie III (cette personne peut être un intervenant en justice communautaire ou quelqu'un qui connaît bien le fonctionnement de ces programmes - veuillez noter que chaque collectivité peut avoir des programmes différents!).

Des rafraîchissements à consommer pendant ou après l'atelier (facultatif).

Disposition de la salle :

La pièce devrait être meublée de chaises disposées en cercle (sans table) en nombre suffisant pour asseoir tous les participants et les animateurs. Il serait pratique de placer une table d'un côté de la pièce pour y mettre les affiches et les informations, et une autre table pour les rafraîchissements.

Programme de l'atelier

Vous pouvez afficher le programme sur un tableau papier

Temps Activité
(voir les pages suivantes pour les instructions sur les activités)

Ajoutez une prière d'ouverture et de clôture si vous le souhaitez.

5 minutes Présentation des animateurs et des services disponibles (toilettes, rafraîchissements, etc.)

15 minutes Cercle d'ouverture avec objet d'orateur :
« Veuillez vous nommer et nous dire, en deux mots, de quoi la justice a besoin selon vous, en tant que personne de foi... »

5 minutes Activité - Partie I : Introduction à l'acte criminel

10 minutes Travail en petits groupes - Partie I : L'acte criminel

5 minutes Compte rendu du travail des petits groupes - Partie 1 : L'acte criminel

15 minutes Travail en petits groupes - Partie II : Le procès

10 minutes Compte rendu du travail des petits groupes - Partie II : Le procès

20 minutes Travail en petits groupes - Partie III : Le processus de réparation

20 minutes Compte rendu du travail des petits groupes - Partie III : Le processus de réparation

15 minutes Prochaines étapes - Distribuez les ressources qui avaient été placées sur une table; demandez aux participants s'ils ont des questions supplémentaires à la suite de cet exercice. Une personne-ressource peut répondre aux questions, sinon les animateurs peuvent transmettre les questions aux personnes-ressources du CEJC.

Cercle de fermeture avec objet d'orateur : « En tant que personnes de foi, que sommes-nous prêts à faire au nom de la justice? »

De quoi la justice a-t-elle besoin?

Exercice pour étudier ce que la justice nous apporte... et ce que nous pouvons apporter à la justice.

Cet exercice se fait en trois parties et les participants doivent être rassemblés en quatre équipes.

Introduction : L'animateur doit communiquer les renseignements suivants de la manière qui lui convient le mieux.

« Au cours de cette activité, nous réfléchirons ensemble pour trouver de quoi, selon nous, les victimes d'actes criminels ont besoin, en se basant sur la liste des besoins universels de l'homme, rédigée par le D^r Marshall Rosenberg, du Centre for Compassionate Communication. Pour ce faire, j'aimerais diviser le groupe en quatre équipes numérotées de un à quatre. »

Commencez par donner un numéro à chaque équipe - de un à quatre - et demandez aux membres de chacune des équipes de s'asseoir ensemble.

L'équipe 1 représente le point de vue et les préoccupations de Guy, celui qui a subi un tort dans le scénario.

L'équipe 2 représente le point de vue et les préoccupations de Michel, celui qui a causé du tort.

L'équipe 3 représente le point de vue des gens qui aiment et appuient Guy, celui qui a subi un tort - les sympathisants de Guy.

L'équipe 4 représente le point de vue des gens qui aiment et appuient Michel, celui qui a causé du tort - les sympathisants de Michel.

Distribuez la Liste des besoins universels de l'homme à tous les participants. Distribuez du papier brouillon, des feuilles de tableau papier ou des papillons adhésifs à chacun des groupes, ainsi qu'un stylo ou un marqueur pour écrire les réponses.

Sur le tableau papier, inscrivez le nom des personnes qui sont représentées par chaque groupe, à titre de rappel.

Partie I : L'acte criminel

Remettez aux équipes 1 et 3 la version de cette partie du scénario portant sur Guy. Donnez aux équipes 2 et 4 celle portant sur Michel.

L'équipe 1 examinera les besoins de Guy;

L'équipe 2 examinera les besoins de Michel;

L'équipe 3 examinera les besoins des sympathisants de Guy;

L'équipe 4 examinera les besoins des sympathisants de Michel.

Demandez à tous les participants d'inscrire, en quelques minutes seulement (environ cinq minutes, dix maximum), quels sont, selon eux, les besoins du personnage qu'ils représentent au moment de l'incident ayant causé du tort, soit immédiatement avant ou après l'acte criminel. Les besoins devraient être tirés de la Liste des besoins universels de l'homme (incluse).

Séparez une page du tableau papier en quatre parties (par des lignes en croix). Dans le haut de la feuille, inscrivez « L'acte criminel ». Puis, écrivez « Guy » dans le coin supérieur gauche, « Sympathisants de Guy » dans le coin supérieur droit, « Michel » dans le coin inférieur gauche et « Sympathisants de Michel » dans le coin inférieur droit.

EXEMPLE

L'acte criminel

Guy <i>Inscrire ici la rétroaction de l'équipe sur les besoins de Guy</i>	Sympathisants de Guy <i>Inscrire ici la rétroaction de l'équipe sur les besoins des sympathisants de Guy</i>
Michel <i>Inscrire ici la rétroaction de l'équipe sur les besoins de Michel</i>	Sympathisants de Michel <i>Inscrire ici la rétroaction de l'équipe sur les besoins des sympathisants de Michel</i>

Lorsque ce sera fait, lisez à voix haute la Partie I de chaque scénario (ou demandez à quelqu'un de le faire). Demandez ensuite à un représentant de chaque équipe de parler des idées recueillies. Un animateur devrait consigner

les besoins relevés par chaque équipe (ou apposer des papillons adhésifs) sur le tableau papier :

Équipe 1 : Besoins de Guy (la victime)

Équipe 2 : Besoins de Michel (celui qui a causé le dommage)

Équipe 3 : Sympathisants de Guy - amis, famille, etc.

Équipe 4 : Sympathisants de Michel - amis, famille, etc.

Nota : Toutes les cases du tableau doivent être remplies à la fin de l'exercice. Notez les besoins communs et ceux qui diffèrent. Y a-t-il des surprises? Gardez à l'esprit qu'il n'y a pas de mauvaises réponses. Affichez cette feuille à un endroit approprié.

Partie II : Le procès

Distribuez aux équipes la Partie II du scénario dont elles s'occupent (comme à la partie I). Demandez à chaque équipe de faire le même exercice, c'est-à-dire de relever les besoins de chaque personnage à ce moment. Encore une fois, après cinq à dix minutes, lisez le scénario à voix haute et demandez à chaque équipe de faire part des besoins qu'elles ont relevés.

Vous pouvez vous servir d'une deuxième feuille, intitulée Le procès, pour consigner les besoins de chaque personnage ou de leurs sympathisants, comme pour la Partie I : L'acte criminel.

Part III : Le processus de réparation

Vous êtes maintenant rendus à la troisième partie. Demandez à tous les participants de faire comme si le procès n'avait jamais eu lieu. À la place, tous les personnages ont eu l'occasion de participer à un processus réparation. Remettez à chaque équipe un exemplaire du scénario où l'on a eu recours au processus de réparation et demandez-leur de relever encore une fois les besoins de chaque personnage ou des sympathisants. Parlez des réponses à l'ensemble du groupe et rassemblez tous les participants pour discuter de l'activité. Servez-vous d'une autre feuille du tableau papier, si cela peut aider à clarifier les réponses des équipes (mais à ce point, ce n'est pas nécessaire).

En tenant compte du temps qu'il reste pour la période de réflexion, posez-leur quelques questions parmi les suivantes :

Y a-t-il des choses qui ont attiré votre attention aujourd'hui?

À quoi avez-vous pensé?

Certaines choses vous ont-elles surprises?

Que direz-vous aux autres au sujet de cette expérience?

Quels sont vos espoirs pour notre groupe confessionnel?

*Vous pourriez peut-être partager quelques citations ou des questionnements, que vous trouverez sur les sites Web du SCC ou du CEJC, dont les adresses sont indiquées sur la page couverture du document.

Si vous le souhaitez, **Quakers Fostering Justice** offre, moyennant certains frais, des paquets d'une cinquantaine de cartes de citations liées à la justice. Pour obtenir les coordonnées de Quakers, visitez leur site Web au <http://www.cfsc.quaker.ca/pages/store.html> ou envoyez-leur un courriel, à qfj@quaker.ca

Scénario de la Partie I de l'atelier : L'acte criminel
Équipes 1 et 3

Guy et ses sympathisants

Un soir, Guy sort dans un pub avec des amis pour célébrer la fin d'un projet au travail. Le travail a été pénible et de longue haleine, et il a hâte de retourner chez lui pour retrouver sa femme et ses jeunes enfants. Ils ont prévu partir le lendemain pour une petite fin de semaine à l'extérieur, afin de passer du bon temps tous ensemble et relaxer.

Lorsqu'il sort du pub, il se rend compte que sa voiture a disparu. Il croit d'abord qu'il a oublié où il l'avait garée, mais, tranquillement, la pensée qu'il s'est fait voler son véhicule s'insinue en lui. Il n'arrive pas à le croire; il n'est resté dans le pub que le temps d'un verre, pas plus de 45 minutes. Un million d'idées se bousculent dans sa tête - Qu'y avait-il dans son auto? Comment retournera-t-il chez lui? Et ses vacances, demain? Le siège d'enfant de sa fille était-il dans sa voiture, ou dans celle de sa femme? Son appareil photo? Et les rapports sur le projet? Que devrait-il faire?

Il prend son téléphone cellulaire et appelle la police pour leur donner le numéro de sa plaque d'immatriculation.

Quels sont, selon vous, les besoins de Guy et de ses sympathisants?

Scénario de la Partie I de l'atelier : L'acte criminel
Équipes 2 et 4

Michel et ses sympathisants

Michel est un jeune homme troublé. Il a récemment perdu un autre emploi, parce qu'il est arrivé au travail en retard (encore une fois). Ses parents n'ont rien remarqué, puisqu'ils sont trop absorbés par leurs propres histoires et leur boisson. Lorsqu'il rentrera à la maison, ce soir, il sait qu'ils feront une crise parce qu'ils comptent sur lui. Ils ont peut-être déjà dépensé leur part du loyer et il ne veut pas que la famille soit expulsée du logis, encore une fois, à cause de lui. Il veut simplement faire la bonne chose - surtout pour sa petite sœur, qui ne devrait pas avoir à endurer les cris et les tensions et les déménagements incessants.

Alors qu'il passe devant le pub du coin en marchant, il remarque une voiture qui pourrait lui rapporter quelques centaines de dollars à l'atelier de cannibalisation local (un endroit où l'on démantèle les voitures volées pour en revendre les pièces). Sur un coup de tête, il vérifie la portière et constate qu'elle n'est pas verrouillée.

En moins de deux, il se retrouve sur l'autoroute en direction de l'atelier, se sentant bien et heureux que ses problèmes soient résolus...

Trois semaines plus tard, on frappe à sa porte. La police l'accuse de vol de plus de 5000 \$; un informateur de la police, qui travaillait dans l'atelier de cannibalisation, l'a dénoncé... après que la voiture ait été démantelée et vendue.

Quels sont, selon vous, les besoins de Michel et de ses sympathisants?

Scénario de la Partie II : Le procès Équipes 1 et 3

Guy et ses sympathisants.

Guy n'arrive pas à croire à quel point se faire voler sa voiture peut causer des ennuis : les vacances à l'eau, le travail et l'appareil-photo perdus. Au moins, le siège d'enfant était dans la voiture de sa femme! Il y a ensuite les échanges avec la police et l'expert en assurance. On n'a jamais retrouvé sa voiture, à l'exception de quelques pièces, qui proviendraient peut-être de son auto...

Six mois plus tard, après plusieurs discussions de suivi avec la police, on l'informe de la date de son procès et il décide de prendre une demi-journée de congé pour voir ce qui s'y passera. Apparemment, il n'a pas besoin de se présenter pour témoigner, puisqu'ils ont trouvé sa plaque d'immatriculation sur place. Si l'on ajoute à cela les empreintes digitales, ils possèdent suffisamment de preuves. Il n'a, en fait, aucun renseignement supplémentaire pouvant les aider, mais il veut être présent pour voir comment le processus fonctionne.

Il se présente donc au tribunal et s'assoit dans l'auditoire. Il semble que plusieurs dossiers seront traités ce matin. Les avocats, les témoins, les policiers, les huissiers et le juge suivent une sorte de rituel et déterminent s'ils entendront ou non chacun des cas. La policière affectée à son dossier s'avance pour discuter avec un avocat de la « Couronne ». Elle vient ensuite s'asseoir à côté de Guy et lui dit : « Voyons comment se dérouleront les choses. Je ne peux croire qu'il ne plaidera pas coupable. Je dois partir bientôt... »

Le temps de le dire, le jeune homme, qui est évidemment celui qui a volé sa voiture est assis à une table, alors que les avocats et le juge discutent entre eux. Il plaide coupable et on annonce une entente. Il est condamné à une peine d'emprisonnement de six mois, à commencer dès maintenant.

Guy est quelque peu désorienté et surpris. En moins de deux, tout le monde est debout et se dirige vers la sortie. La policière lui serre la main et déclare :

« Je ne suis pas surprise qu'il ait plaidé coupable, étant donné que je me suis présentée pour témoigner. Il sera remis en liberté dans environ deux mois, prêt à voler la voiture d'un autre... peut-être même avant cela. J'ai été contente de vous revoir », et elle part.

Guy n'est pas trop sûr de ce qui vient de se produire et se sent plutôt déçu. C'est ça, la justice?

Quels sont, selon vous, les besoins de Guy et de ses sympathisants?

Scénario de la Partie II de l'atelier : Le procès Équipes 2 et 4

Michel et ses sympathisants.

Après plusieurs mois d'attente, il connaîtra enfin le dénouement. Michel se souvient qu'on l'a amené au poste de police et qu'on a déposé des accusations contre lui. On a pris ses empreintes digitales et sa photo, et une avocate, qu'il n'a rencontrée qu'une seule fois, a été affectée à son dossier. Elle lui a dit de se présenter aujourd'hui, propre et vêtu de son plus bel habit. Il croit qu'il y aura peut-être un procès, ou bien qu'on lui demandera de plaider coupable... En fait, il n'en est pas trop certain, on lui a dit quelque chose comme « on verra bien qui se présente et quelles sont nos chances. »

À la maison, ils ont dû déménager encore une fois, le mois dernier, et sa petite sœur a été replacée dans un foyer d'accueil. Il dort chez un ami, sur le sofa. Il ne travaille pas en ce moment, parce qu'il n'en voit pas l'intérêt. Ses parents ne veulent pas de lui à la maison; il sait qu'il a vraiment fait une connerie, qu'il ira peut-être même en prison, alors pourquoi chercher un emploi maintenant, avec ce qui risque de lui tomber sur la tête d'un moment à l'autre.

Avant d'avoir le temps de comprendre ce qui se passe, « son » avocate (une nouvelle) lui recommande de plaider coupable; la policière s'étant pointée, il est cuit. Michel se dit que c'est peut-être mieux ainsi... Au moins, s'il obtient une peine de ressort provinciale (moins de deux ans), il n'aura pas à se trouver de logement pour un certain temps.

Il plaide coupable, on le condamne à six mois de prison, mais il ne sait pas ce que cela signifie précisément. Le huissier le raccompagne à la sortie...

Quels sont, selon vous, les besoins de Michel et de ses sympathisants?

Scénario de la Partie III de l'atelier : Le processus de réparation

Tous les groupes

Dans la ville où habitent Guy et Michel, il y a un centre de justice communautaire qui a pour mission d'aider la police, l'arrondissement scolaire et les membres de la collectivité à trouver des solutions aux actes criminels, aux conflits et aux différends entre voisins. Des médiateurs bénévoles, formés, cherchent à rassembler les personnes les plus touchées par un incident ou un conflit préjudiciable. Les intervenants aident ensuite ces personnes à parler des façons dont elles ont été affectées par cet incident et de ce dont elles ont besoin pour le surmonter, ce qui peut comprendre une restitution.

Imaginez quelques instants que Guy et Michel ne se soient pas retrouvés devant un tribunal et que la police ait décidé de soumettre ce cas au Centre de justice communautaire. Toutes les parties intéressées considèrent qu'il s'agit d'une bonne voie à explorer et on affecte plusieurs intervenants au dossier.

Plusieurs semaines après le vol de voiture, les intervenants, dûment formés, communiquent avec chacune des personnes affectées. Les intervenants rencontrent Guy, sa famille et ses amis, puis, la semaine suivante, ils rencontrent Michel et un de ses oncles, qui est prêt à lui apporter du soutien. Ils expliquent d'abord ce qu'est la justice réparatrice et quels sont les comportements attendus. La communication doit être respectueuse et chacun doit faire preuve de respect en écoutant les autres. Tous les participants doivent avoir la volonté de travailler à trouver une solution positive. On leur explique enfin que les intervenants ne peuvent leur offrir de conseils juridiques.

Chacun de son côté, chaque groupe parle de ce qui s'est passé. Comment chaque personne a-t-elle été affectée par ce qui s'est produit? Que ressentent-ils? De quoi ont-ils besoin?

Une fois que tous les participants ont compris à quoi peut ressembler un processus de réparation et qu'ils sont prêts à passer à l'étape suivante, on organise un cercle. Les intervenants rassemblent tous les participants en prenant maintes précautions (la sécurité passe avant tout! Il est important qu'il n'y ait aucun risque qu'un participant, quel qu'il soit, ne puisse subir d'autres conséquences fâcheuses par ce qui se produit dans le cercle). Tous les participants ont l'occasion de parler de leur point de vue, de leurs pensées et de leurs sentiments. Chacun en apprend beaucoup sur ce qui s'est produit et sur les répercussions de ses gestes sur les autres. Michel a l'occasion de prendre la responsabilité des torts qu'il a causés, et ceux qui ont besoin de soutien peuvent en obtenir des autres participants du cercle. On les encourage en ce sens.

Chaque participant a eu l'occasion d'exprimer, en personne, ses préoccupations et ses besoins devant les autres (comparable à ce que chaque groupe a trouvé dans la Partie I de l'atelier). Cela a permis à chaque personne de voir quel type de restitution peut être satisfaisant pour tous dans cette situation. Par ailleurs, la policière a pu se libérer pour l'occasion et participer au cercle, ce qui lui a permis d'exprimer comment elle est affectée par ce type de dossier et de parler de sécurité dans la collectivité. Elle parle de ce qui peut se produire lorsqu'une personne commence à voler des voitures et faire affaire avec des « ateliers de cannibalisation ». Elle exprime sa gratitude pour avoir l'occasion de participer directement à un processus qui considère qu'elle est affectée par l'acte criminel.

Chaque participant signe l'entente et les intervenants acceptent de surveiller la progression de Michel. L'oncle de ce dernier l'aidera à respecter ses engagements et un éducateur de l'arrondissement scolaire offre également son appui. Michel accepte de travailler pour rembourser la franchise que Guy a dû payer à ses assurances, ainsi que l'argent que lui et sa famille ont perdu en raison de l'annulation de leurs vacances. Tous comprennent que cette restitution ou ce remboursement prendra du temps - peut-être plusieurs mois.

Michel établit des liens avec des employés de l'arrondissement scolaire local, ce qui lui permet de s'inscrire à titre d'étudiant adulte pour suivre une formation générale. Son oncle a offert de l'aider à s'inscrire auprès des services sociaux et à se trouver un logement. On organise également des séances de counseling auprès des membres de sa famille, même s'il faudra probablement beaucoup de temps avant de voir des résultats de ce côté.

Guy peut exprimer de quelles façons sa famille a été affectée, sa frustration par rapport à ce que cela lui a fait perdre : des frais d'assurances, des vacances perdues, l'appareil-photo de sa femme, et le fait d'avoir à traiter avec l'ensemble du problème. Maintenant qu'il comprend ce qui se passait dans la vie de Michel, il souhaite seulement que celui-ci remette de l'ordre dans sa vie pour éviter que cela ne se reproduise. Il veut connaître les progrès qu'effectuera Michel au cours des prochains mois.

À la fin de la rencontre, on prend quelques rafraîchissements et tous s'entendent pour aider Michel à respecter ses engagements dans les délais prévus. Ils se réuniront à nouveau dans six mois pour faire le point et voir comment avancent les choses. Si les objectifs de l'entente sont atteints à ce moment-là, la police sera avisée et le dossier sera fermé. Michel n'aura pas de dossier criminel permanent, puisque les accusations auront été suspendues.

Quels sont, selon vous, les besoins de chacun des personnages?

Liste des besoins universels de l'homme

La liste suivante n'est ni exhaustive, ni définitive. Elle est offerte en guise de point de départ pour ceux qui veulent aller plus loin dans leur exploration personnelle et pour favoriser la compréhension et les liens entre les gens.

CONNEXION

acceptation
accompagnement
affection
amour
appartenance
appréciation
chaleur
communauté
communication
compassion
comprendre et être compris
confiance
connaître et être connu
considération
coopération
empathie
inclusion
intimité
mutualité
protection
rapprochement
respect/respect de soi
sécurité
soutien
stabilité
uniformité
voir et être vu

HONNÊTETÉ

authenticité
intégrité
présence

JEU

humour
joie

PAIX

aisance
beauté
communion
égalité
harmonie
inspiration
ordre

BIEN-ÊTRE PHYSIQUE

air
eau
expression sexuelle
logement
mouvement/exercice
nourriture
repos/sommeil
sécurité
solitude
toucher

SIGNIFICATION

apprentissage
avoir une importance
célébration de la vie
clarté
compétence
compréhension
conscience
contribution
créativité
croissance
découverte
défi
deuil
efficacité
efficience
espoir
libre expression
participation
raison d'être
sensibilité
stimulation

AUTONOMIE

choix
espace
indépendance
liberté
solitude
spontanéité